



Projet éolien des Baumes

Forum de partage

Le mardi 6 juillet 2021

Sommaire

1. Introduction.....	3
2. Les participants au forum de partage	4
3. Synthèse des échanges	5
3.1 Sur le projet éolien des Baumes	5
3.2 Sur les résultats des études	6
3.3 Sur la démarche de concertation	9
3.4 Sur l'instruction du dossier par la Préfecture	10
4. Les prochaines étapes de la concertation	13
ANNEXES	13

1. Introduction

Dans le cadre de la démarche de concertation menée depuis le printemps 2019 sur les communes de Rancourt, Remoncourt et Valfroicourt, 4 ateliers de co-construction, 2 forums d'information autour du projet et une visite de parcs éoliens ont été organisés pour informer et associer les acteurs du territoire aux étapes clés du développement du projet.

Après plus de 2 ans d'études et de concertation, **le projet sera déposé au début du mois d'août en Préfecture des Vosges**. Afin de présenter le projet finalisé aux habitants avant son dépôt ; de répondre à toutes leurs questions et de remercier les participants pour leur engagement tout au long de la démarche de concertation, **un forum de partage s'est tenu le mardi 6 juillet** à la salle communale de Valfroicourt de 18h à 20h.

16 participants se sont mobilisés à cet événement dont les objectifs étaient de :

- Présenter le projet éolien des Baumes avant son dépôt en Préfecture,
- Partager les différentes étapes de l'instruction d'un projet éolien,
- Revenir sur les grands temps de la démarche de concertation,
- Répondre à toutes les questions des participants.

Lors de ce forum de partage, les participants se déplaçaient entre quatre stands portant sur les thématiques suivantes :

- Le projet éolien des Baumes
- Les résultats des études
- La démarche de concertation
- Les étapes de l'instruction d'un projet

Les affiches exposées pendant le forum sont disponibles sur la plateforme participative du projet.

Vous trouverez ci-après le compte-rendu de l'événement. La synthèse des échanges est structurée par thématique et les remarques, questions et propositions émises par les participants sont retranscrites.

2. Les participants au forum de partage

L'événement a rassemblé 16 participants :

- Jean-Louis Banet – habitant de Remoncourt
- Pierre BARTHELEMY – habitant de Valfroicourt
- Patrick BASTIEN – habitant de Valfroicourt
- Francis BLOMME – riverain de Valfroicourt
- Romaric CHEVRIER – habitant de Valfroicourt
- Dominique COLLIN - Vice-président, chargé de l'Environnement et du Développement Durable de la Communauté de Communes Terre d'eau
- Alain CLOCHEY – maire de Rancourt
- Jean CHRISTOPHE – habitant de Valfroicourt
- Eliane DELOY – Maire de Valfroicourt
- Patrice DURUPT – habitant de Valfroicourt
- Alain JARDON – habitant de Remoncourt
- Alban KISLIG – habitant de Valfroicourt
- Jacqueline MAZARS – habitante de Rancourt
- Pierre PREVOT – habitant de Remoncourt
- Frédérique STERNENBERG –Riveraine de Valfroicourt
- Bernard TACQUARD – maire de Remoncourt

L'équipe concertation de Mazars :

- Sophie PELLE – Cheffe de projets
- Ophélie JOVELIN – Consultante

L'équipe RWE Renouvelables France :

- Roméo GARREAU - Chef de projets éoliens
- Tanguy Lebrun – Assistant chef de projets éoliens

3. Synthèse des échanges

Le format forum a permis aux participants de découvrir librement des affiches thématiques et d'échanger avec RWE Renewables France.

Vous trouverez ci-dessous les questions et les remarques des participants pendant ce temps d'échanges.

3.1 | Sur le projet éolien des Baumes

Les caractéristiques du projet



Trame d'implantation du projet éolien des Baumes

Question : « Chez RWE, combien de projets aboutissent par rapport à ceux que vous développez ? »

Réponse de RWE Renouvelables France : La phase de développement aboutit souvent à une forme d'écrémage des projets. En effets, il existe de nombreuses contraintes militaires, aéronautiques, télécoms, environnementales, paysagères et acoustiques qui s'appliquent à un projet éolien. Ainsi de nombreux projets ne passent pas la barrière des études de faisabilité. Une fois la phase de développement aboutie et le projet déposé, nous pouvons dire, que chez RWE Renouvelables France et jusqu'à aujourd'hui, environ un projet sur deux ont été autorisés par les Préfets et sont sortis de terre ou bien sont en passe d'être construits.

Question : « Qui rédige le Résumé Non Technique ? »

Réponse de RWE Renouvelables France : Le Résumé Non Technique (RNT) propose un résumé de tous les enjeux répertoriés sur un territoire, des potentiels impacts identifiés dans le cadre des études de faisabilités ainsi que des mesures à prendre pour les éviter, les réduire et les compenser. Il est donc rédigé avec l'aide des bureaux d'études. Plus précisément, un bureau d'études appelé « assemblier » a pour charge de constituer l'étude d'impact et son RNT sur la base des différentes expertises techniques.

La loi ASAP (loi d'Accélération et de Simplification de l'Action Publique) promulguée à la fin de l'année 2020 nous impose désormais de transmettre le RNT du projet aux communes concernées et limitrophes un mois avant le dépôt du dossier. Vous pouvez donc déjà le consulter en mairie. Il est également disponible sur la plateforme participative du projet.

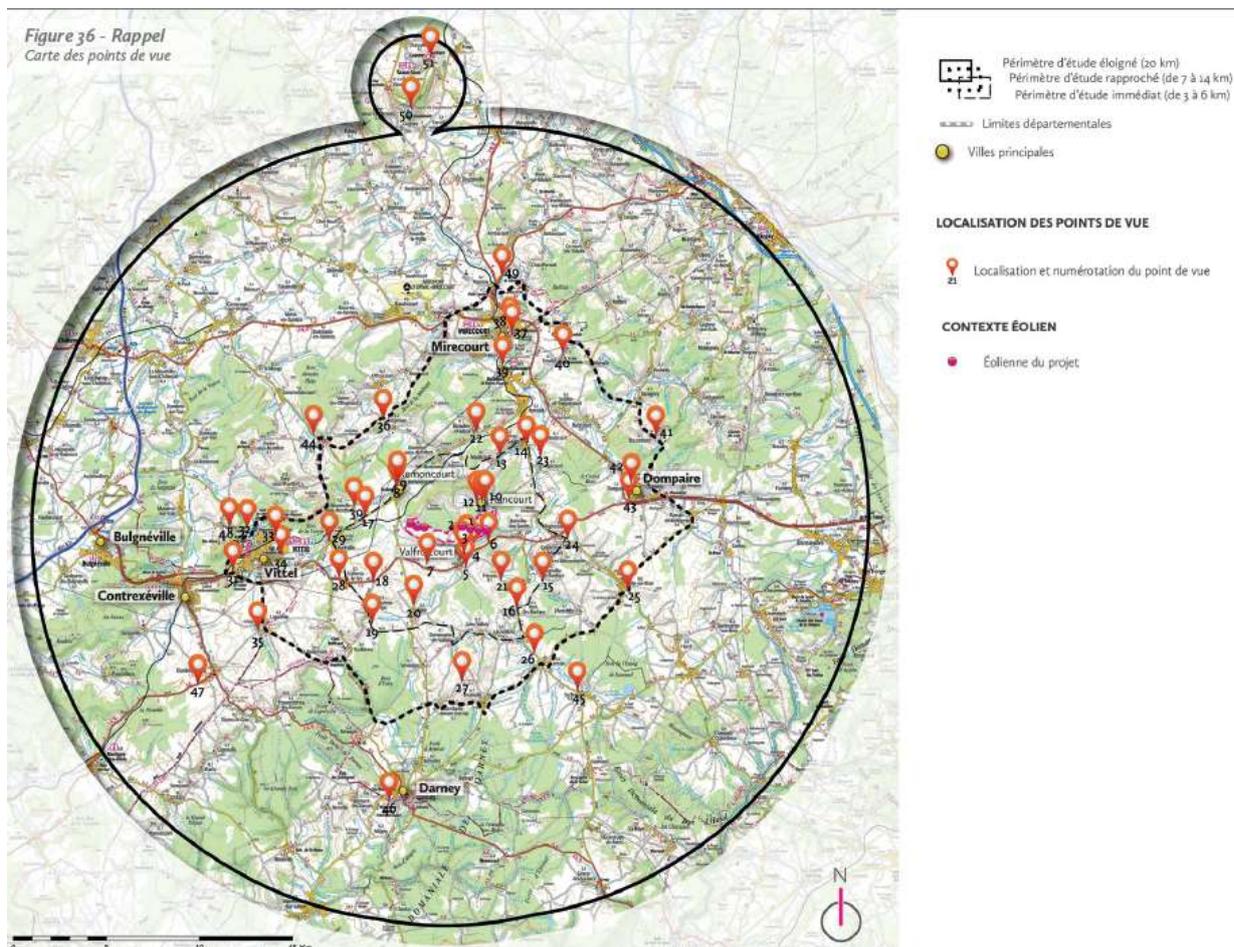
3.2| Sur les résultats des études

Afin de déterminer la faisabilité d'un projet éolien sur la zone d'étude identifiée, des études de faisabilité ont été réalisées. Celles-ci permettent également d'identifier les mesures à mettre en œuvre pour limiter, réduire et compenser les potentiels impacts identifiés sur le territoire.

- **L'étude écologique** permet de recenser la flore et la faune du territoire et d'étudier les habitats naturels à chaque période de l'année. Cela afin de vérifier que l'implantation du projet est compatible avec les espèces présentes.

- **L'étude acoustique** consiste à mesurer le niveau de bruit ambiant de la zone d'étude en décibels, puis à simuler le niveau de bruit ambiant qu'atteindrait cette zone avec le parc éolien.
- **L'étude des vents**, réalisée grâce à l'implantation d'un mât de mesure, a révélé une vitesse de vent moyenne comprise entre 5,5 et 6,5m/s et un sens des vents dominants en provenance du sud-sud-ouest majoritairement.
- **L'étude paysagère** permet de déterminer les enjeux paysagers et patrimoniaux autour du projet, dans son aire immédiate, rapprochée et éloignée. C'est dans le cadre de cette étude que sont réalisés des photomontages modélisant le parc éolien dans son paysage proche.

Vous trouverez ci-après quelques photomontages intégrant le Dossier de Demande d'Autorisation Environnementale. Vous les retrouverez dans la page « Le projet » de la plateforme participative.



Carte des prises de vues des photomontages



3.3 Sur la démarche de concertation

Tout au long de la démarche de concertation, les participants ont été associés au développement du projet. Du nom du projet, à l'identification des points de prise de vue des photomontages en passant par la co-construction des mesures d'accompagnement, ce sont près de 50 habitants qui ont pris part à la démarche de concertation autour du projet éolien des Baumes.

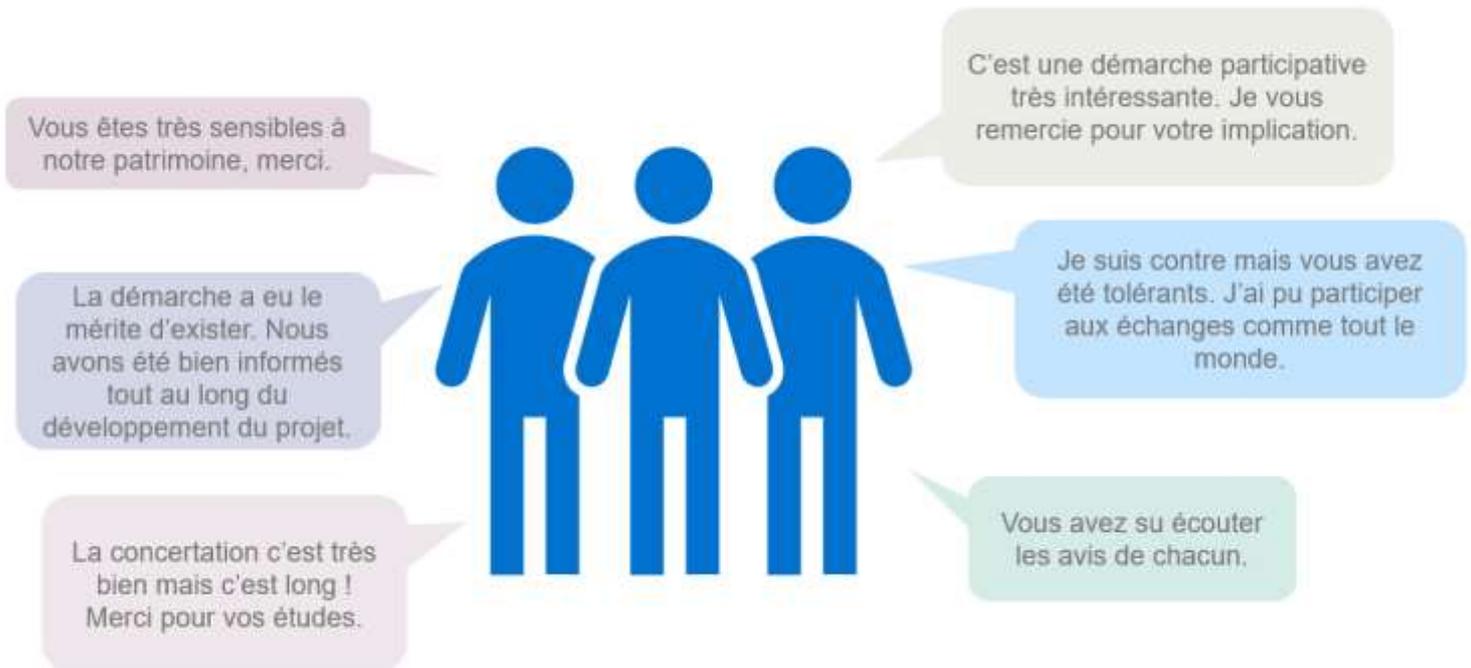
Zoom sur les mesures d'accompagnement

Elles se traduisent par des retombées durables pour la commune, visant ainsi à améliorer l'attractivité et le cadre de vie des habitants de Remoncourt, Rancourt et Valfroicourt. Parmi toutes les propositions voici celles qui ont été retenues dans le dossier :

- Participation au reboisement d'une parcelle forestière à Rancourt,
- Participation à la restauration des berges dans le centre bourg de Valfroicourt,
- Participation à l'enfouissement des réseaux aériens à Valfroicourt et à Remoncourt,
- Restauration d'un sentier de randonnée et installation d'une table d'orientation sur le mont des Baumes,
- Proposition de bourse aux arbres à plusieurs habitants des trois communes et aux riverains de Bainville-aux-Saules,
- Participation à l'isolation et à la rénovation de bâtiments à usage collectif à Rancourt et à Valfroicourt.

Afin de remercier l'engagement des habitants dans la démarche de concertation, une affiche représentant les grands temps de celle-ci a été co-construite pendant le forum.

Voici le retour des participants sur la démarche de concertation menée depuis le printemps 2019.



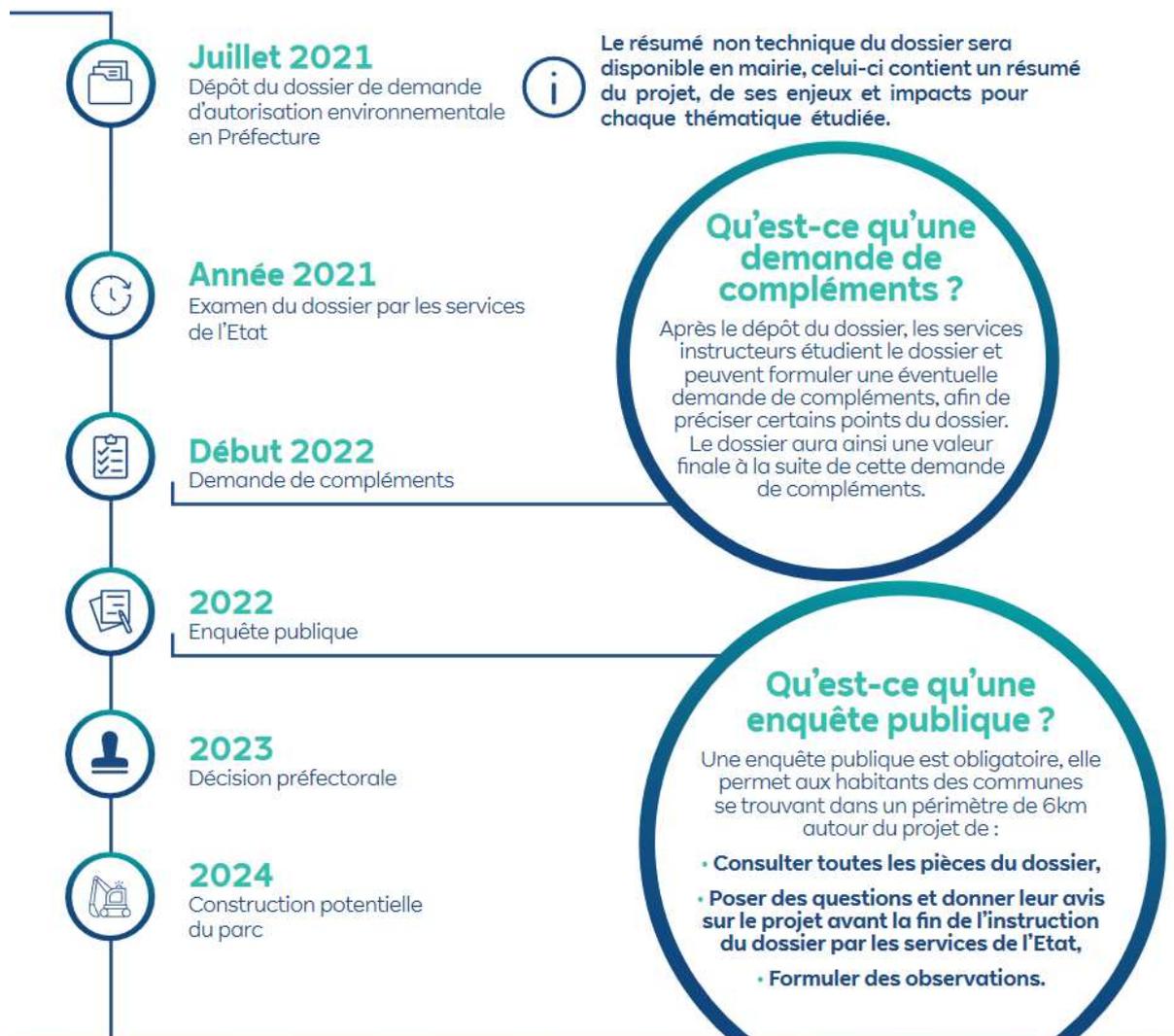
Voici une question des participants pendant le forum sur la démarche de concertation :

Question : « Est-ce que le forum de partage est le dernier événement de concertation ? »

Réponse de RWE Renouvelables France : Nous avons choisi d'accompagner le développement du projet éolien des Baumes d'une démarche de co-construction. Le projet étant bientôt déposé, la concertation autour de celui-ci continuera mais de manière moins intense. Nous vous informerons notamment des avancées de l'instruction. Nous prévoyons un nouveau temps d'échange lorsque nous recevrons une demande de compléments de la part des services instructeurs, d'ici l'automne.

3.4 | Sur l'instruction du dossier par la Préfecture

Une fois le projet déposé auprès des services de l'Etat en août 2021, le calendrier du projet n'est plus entre les mains de RWE Renouvelables France. Le temps d'instruction du dossier est estimé à un minimum d'une année.



Voici les questions des participants sur la phase d'instruction :

Question : « Combien de temps dure la période d'instruction ? »

Réponse de RWE Renouvelables France : Une fois le projet déposé, les services instructeurs peuvent nous solliciter et nous demander des compléments. En fonction de la demande de compléments nous avons entre 3 mois et 1 an, parfois plus, pour y répondre. Une fois les compléments déposés, l'instruction du dossier se poursuit avec notamment la phase d'enquête publique. Réglementairement, la phase d'instruction dure 10 mois. Néanmoins, d'une région à une autre et en fonction de la demande de compléments, l'instruction peut être plus longue et durer 18 mois. Le projet éolien des Baumes étant notre premier dans les Vosges, il est difficile d'annoncer une durée précise à ce stade.

Question : « Qu'est-ce qu'une demande de compléments ? »

Réponse de RWE Renouvelables France : Après dépôt du dossier, les services instructeurs ont eu un délai théorique de 4 mois pour étudier le dossier et formuler une éventuelle demande de compléments afin de préciser certains points, de lever les éventuelles incertitudes, ou encore de renforcer certaines expertises dans le dossier du projet. C'est une demande presque systématique formulée aux porteurs de projet par les services de l'Etat. Actuellement, la crise sanitaire influence et modifie ce délai administratif, qui varie fortement d'un département à l'autre.

Question : « Comment se passe l'enquête publique ? »

Réponse de RWE Renouvelables France : L'enquête publique permet à l'ensemble des habitants qui se sentent concernés de consulter toutes les pièces du dossier du projet, de poser des questions et de donner leur avis sur le projet avant la fin de l'instruction du dossier par les services de l'Etat. Un commissaire-enquêteur indépendant et neutre est désigné par le Tribunal Administratif pour la mener. Pendant celle-ci, les citoyens peuvent prendre connaissance du dossier, des travaux envisagés et formuler des observations. Au terme de l'enquête publique, le commissaire-enquêteur émet un avis favorable, favorable avec réserve ou défavorable au vu de l'ensemble des avis reçus. L'enquête publique est une procédure ouverte à tous les Français. Néanmoins, l'information à son sujet est réalisée dans un rayon réglementaire de 6 km autour des installations du projet.

Question : « Les avis des communes éloignées sont-ils pris en compte ? »

Réponse de RWE Renouvelables France : Tous les Français, quel que soit leur lieu d'habitation, peuvent participer à une enquête publique, notamment via une plateforme pour rédiger leur avis directement en ligne. Néanmoins, le commissaire-enquêteur attache généralement plus d'importance aux avis des personnes habitant à proximité du projet soumis à l'enquête publique.

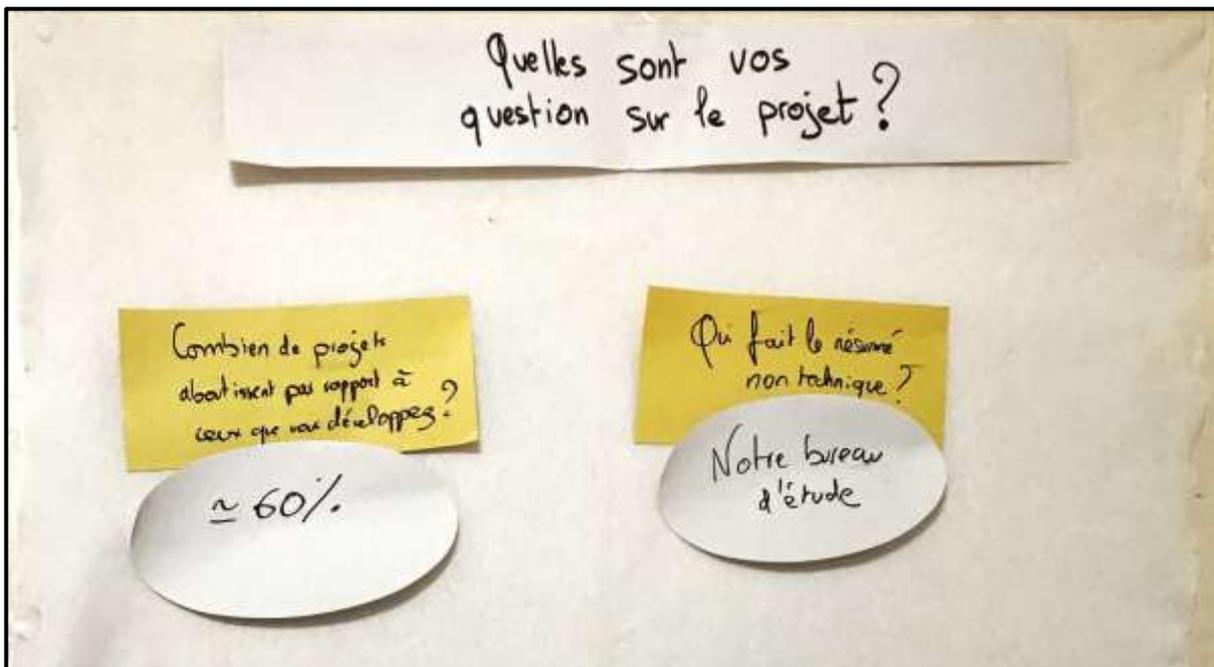
4. Les prochaines étapes de la concertation

Un nouveau rendez-vous de concertation sera organisé à l'automne afin de vous présenter les avancées de l'instruction du dossier et notamment les demandes de compléments.

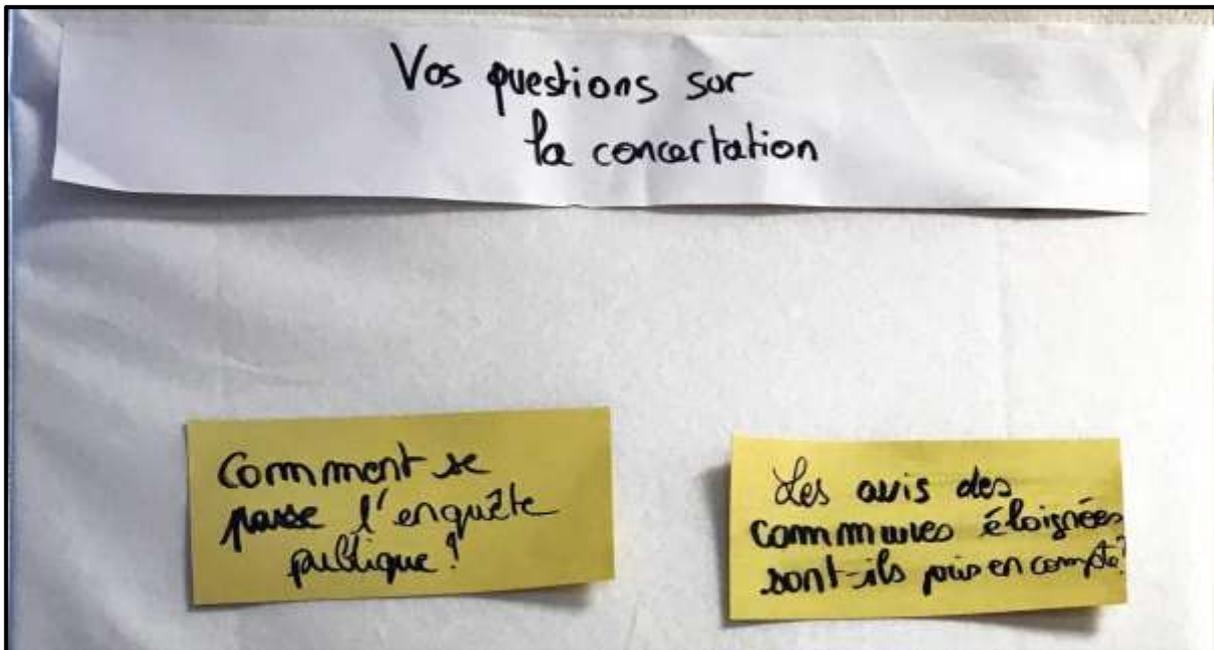
Nous reviendrons vers vous dès que possible pour vous informer de la date et des modalités de cet événement.

ANNEXES

Quelles sont vos questions sur le projet ?



Quelles sont vos questions sur la concertation ?



Votre mot sur la concertation !

